

Lyon, le 14 octobre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DES PARLEMENTAIRES SOCIALISTES DU RHÔNE

NON au démantèlement du service public !

2 348 382 : c'est le nombre de personnes qui se sont prononcées contre le changement de statut de La Poste voulu par le Gouvernement. Les résultats de la votation citoyenne organisée le 3 octobre dernier dans la France entière par un collectif regroupant plus de 60 associations, syndicats et partis politiques –dont le Parti Socialiste– sont extrêmement encourageants. Dans le département du Rhône, plus de 35 000 voix se sont élevées contre ce projet de loi. Les parlementaires socialistes du Rhône ne peuvent que s'en féliciter.

Députés et Sénateurs vont donc avoir à examiner le projet de loi du Gouvernement relatif au changement de statut de La Poste, la faisant basculer du statut d'Exploitant Autonome de Droit Public (E.A.D.P.) à celui de simple Société Anonyme (S.A.).

Ne perdons pas de vue la réalité, il s'agit bien là d'un premier (grand) pas vers la privatisation.

Avec l'ouverture du capital de La Poste aux investisseurs privés, rentabilité et course au profit seront les maîtres mots, ce malheureusement au détriment du personnel et des missions de service public que ce projet de loi mettra inéluctablement à mal.

En outre, nos concitoyens sont profondément attachés à « leur » service public postal. Avec ce projet de loi, qui s'inquiètera de la parfaite couverture de l'ensemble du territoire ? Maintiendra-t-on des bureaux de Poste dans toutes les zones rurales et dans tous les quartiers ? Rien n'est moins sûr, et il y a fort à parier que la précarisation de l'emploi sera au rendez-vous.

Une fois encore, le Gouvernement attaque les services publics.

Une fois encore, le Gouvernement marchandise un service et précarise le personnel.

Une fois encore, le Gouvernement n'a que faire de l'opinion de ses concitoyens.

Les parlementaires socialistes du Rhône tiennent à réaffirmer leur ferme opposition à ce projet de loi et demandent au Président de la République de le retirer.

Gérard COLLOMB (Sénateur), Pascale CROZON (Députée), Christiane DEMONTÈS (Sénatrice), Sylvie GUILLAUME (Députée Européenne), Pierre-Alain MUET (Député), Jean-Jack QUEYRANNE (Député), Jean-Louis TOURAINE (Député).